



Les grandes orientations du SNRL

MAI 2010 • CONGRÈS DE NANTES • SNRL2010

Le rapport d'orientation proposé par Emmanuel Boutterin a été adopté à l'unanimité. Alors qu'une expertise indépendante consacre le poids de la radio associative, le syndicat porte la responsabilité de relever les défis des nouvelles techniques, des nouveaux métiers et des nouveaux usages. En voici les huit principales résolutions.

Alliance globale de la radiodiffusion

Le SNRL souhaite œuvrer à la mise en place d'une Alliance Globale de la Radiodiffusion afin de défendre tous les éditeurs de services dans le respect de leur diversité, face aux prétentions hégémoniques des télécoms et à la dérégulation européenne du spectre.

Favoriser l'intérêt général

Le SNRL entend promouvoir une gestion équitable de la ressource en faveur du pluralisme, en bande I, II et III, en France et en Europe. De même, le SNRL continuera à défendre le rôle des autorités indépendantes de régulation et veillera à sanctuariser la ressource hertzienne dans le cadre d'un dispositif européen de Service d'Intérêt Economique Général favorisant l'accès des éditeurs à la diffusion.

Représenter les radios associatives

Le SNRL développera la présence des radios associatives françaises au plan européen et mondial par la coopération avec les organisations professionnelles ; renforcera l'Association Mondiale des Radios Communautaires sur les problématiques de l'accès équitable à la ressource et de la diversité culturelle.

Lancer la radio numérique

Le SNRL continuera d'apporter son soutien et de travailler au lancement de la radio numérique hertzienne en Bande III avec de nouveaux services ; il militera pour le maintien de la place de la radio en Bande I et II et exigera la multi-normalisation numérique sur toute les bandes historiques de la radio, notamment avec le DAB+ et le DRM+.

Repenser le journalisme de proximité

Le SNRL continuera d'encourager l'information collaborative et de proximité et de stimuler un journalisme d'éducation populaire en situation de responsabilité éditoriale. Le SNRL travaillera avec les partenaires professionnels à l'évolution réglementaire des prescriptions éthiques.

Militer pour une économie solidaire

Le SNRL réaffirmera la réalité des radios associatives dans l'économie sociale organisée, et au service de ses acteurs et de ses valeurs.

Lutter contre la concentration

Le SNRL affirmera son hostilité au relèvement incohérent du seuil anti-concentration et confirmera son opposition à un nouveau Mercato des fréquences.

Préserver la diversité culturelle

Le SNRL consolidera les dispositifs de diversité culturelle et musicale au plan national et international en collaboration avec les sociétés d'auteurs, d'artistes et de producteurs.

EMMANUEL BOUTTERIN
PRÉSIDENT

SNRL 
SYNDICAT NATIONAL DES RADIOS LIBRES

■ Ensemble, on est plus fort ! ■

www.snrl.fr